



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

NON. 6 PARIS, 2008-06-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2008/115](#) - Premier signalement d'*Anoplophora chinensis* en Allemagne
- [2008/116](#) - Premier signalement d'*Anascirtothrips arorai* (Thysanoptera: Thripidae) en Israël
- [2008/117](#) - *Pseudacysta perseae*: un ravageur de l'avocatier qui se dissémine dans les Amériques
- [2008/118](#) - Premiers signalements de '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' et *Diaphorina citri* en Louisiana (US)
- [2008/119](#) - Premier signalement de *Diaphorina citri* en Baja California (MX)
- [2008/120](#) - Premier signalement de *Diaphorina citri* à Oman
- [2008/121](#) - Présence de *Guignardia citricarpa* confirmée en Ouganda
- [2008/122](#) - Premier signalement de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* au Mali
- [2008/123](#) - Premier signalement de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* en Somalie
- [2008/124](#) - Nouveaux pathogènes signalés en Grèce entre 1990 et 2007
- [2008/125](#) - Premier signalement de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Syrie
- [2008/126](#) - Premier signalement de *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola* en Autriche
- [2008/127](#) - Situation de *Phytophthora ramorum* en Finlande
- [2008/128](#) - Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Autriche
- [2008/129](#) - Incursion du *Tomato torrado virus* en Hongrie

Plantes envahissantes

- [2008/130](#) - Plantes ornementales exotiques et envahissantes dans le Parc National du Kruger, Afrique du Sud
- [2008/131](#) - Atlas sud africain des plantes envahissantes (SAPIA)
- [2008/132](#) - Code de bonne conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes pour les pays européens et méditerranéens
- [2008/133](#) - *Humulus japonicus*, un envahisseur émergent en Hongrie
- [2008/134](#) - Conclusions de l'atelier OEPP/Conseil de l'Europe sur *Eichhornia crassipes* (Mérida, ES, 2008-06-02/04)

2008/115 Premier signalement d'*Anoplophora chinensis* en Allemagne

En juin 2008, deux foyers d'*Anoplophora chinensis* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste A1 de l'OEPP) ont été signalés dans deux Etats fédéraux d'Allemagne (Bayern et Nordrhein-Westfalen). Le ravageur a été trouvé sur des plantes d'*Acer palmatum* qui avaient été originellement importées de Chine. Des coléoptères adultes sur des arbustes isolés ont été détectés par des consommateurs qui les avaient achetés à des filiales d'une chaîne de supermarchés. Dans les deux cas, les plantes provenaient d'un envoi acheté aux Pays-Bas en mai 2008. Le service de la protection des végétaux des Pays-Bas a été informé. Le département central de la chaîne de supermarchés a été invité à rappeler les plantes provenant de cet envoi. La situation est considérée comme extrêmement sérieuse car la vente de ces plantes est terminée. Les plantes infestées ne peuvent être détectées que par les particuliers propriétaires eux-mêmes. Un communiqué de presse a été largement diffusé au grand public pour que les gens soient informés de la situation, qu'ils cherchent des symptômes et des coléoptères, et les signalent aux services pertinents de la protection des végétaux. Le contrôle en post-entrée en utilisant un échantillonnage destructif (1% sur 28000 plantes) de cet envoi déjà importé et vendu d'*Acer* venant de Chine a conduit à l'identification de 25 plantes infestées. La destruction sous contrôle officiel et l'élimination dans une décharge avec une couverture de sol suffisante a été imposée.

La situation d'*Anoplophora chinensis* en Allemagne peut être décrite ainsi: **Présent, 2 foyers détectés en 2008 sur des arbustes d'*Acer palmatum* importés de Chine en Bayern et Nordrhein-Westfalen, en cours d'éradication.**

Source: ONPV d'Allemagne, 2008-06.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : ANOLCH, DE

2008/116 Premier signalement d'*Anascirtothrips arorai* (Thysanoptera: Thripidae) en Israël

En Israël, une espèce inhabituelle de thrips, identifiée comme étant *Anascirtothrips arorai* (Thysanoptera: Thripidae), a été observée pour la première fois en 2003. L'insecte a été trouvé sur des jeunes pousses de *Ficus benjamina* et à l'intérieur de galles foliaires causées par une autre espèce de thrips (*Gynaikothrips ficorum*). En 2004, *A. arorai* a été aussi détecté à l'intérieur des figes (*Ficus carica*); les insectes avaient pénétré dans les figes par l'ouverture naturelle qui est présente lors de la maturation des fruits.

A. arorai a été décrit pour la première fois en Inde où il est largement répandu sur *Ficus religiosa*. Il se développe sur les feuilles de *Ficus*. La présence d'*A. arorai* a aussi été signalée dans les pays suivants:

- Australie (Northern Territory): il a été observé sur différentes espèces de *Ficus* (dont *F. microcarpa*) sur le campus de l'Université de Darwin.
- Pakistan: il a été signalé en 1996 dans le Punjab.
- Emirats Arabes Unis: une seule femelle a été capturée dans un piège lumineux.
- Etats-Unis (Florida): il a été observé en hiver 1997-98 sur de jeunes feuilles de *F. microcarpa* dans une pépinière.

Il est suggéré qu'*A. arorai* est en train de se disséminer via le commerce international de *Ficus*. Cependant, aucun dégât ou impact économique n'est signalé dans la littérature.

Source: Mound LA, Chin-Ling Wang (2000) The genus *Anascirtothrips* (Thysanoptera: Thripidae), from leaves of *Ficus* trees in Taiwan, India and Australia. *Chinese*

Journal of Entomology 20, 327-333. Available online:

<http://www.entoc.org.tw/chinese/publication/journal/pdf/c2004/c200406.pdf>

Saeed M, Yousuf M, Zafar MH (1996). Some thrips of the family Thripidae (Thysanoptera) from Punjab (Pakistan). Second International Congress of Entomological Sciences, Islamabad (Pakistan) 1996-03-19/21, p 5 (abst.).

Available online:

<http://www.fao.org/agris/search/display.do?jsessionid=49516FEAE492894392FDD4DBBCEE034C?f=../1999/v2509/PK1999000135.xml:PK1999000135>

Zur Strassen R, Kuslitzky W (2007) *Anascirtothrips arorai* Bhatti (Thysanoptera: Thripidae): a new thrips for Israel. *Phytoparasitica* 35(3), 253-254.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : IL

2008/117 *Pseudacysta perseae*: un ravageur de l'avocatier qui se dissémine dans les Amériques

Pseudacysta perseae (Hemiptera: Tingidae) est une punaise qui se nourrit sur *Persea americana* (avocatier), *P. borbonica* et *Cinnamomum camphora* (toutes Lauraceae). Les adultes et les nymphes se nourrissent en colonies sur la face inférieure des feuilles. Sur avocatier, les dégâts dus à l'alimentation produisent des taches nécrotiques brunes qui peuvent conduire à une défoliation et réduire le rendement en fruit (pas de dégâts directs sur les fruits). Jusqu'aux années 1990, *P. perseae* était considéré comme un ravageur mineur de l'avocatier et sa répartition géographique était limitée à la Florida (US) et au Mexique. Mais au cours des 10 dernières années, d'importants dégâts sur les cultures d'avocatiers ont été signalés; pour la première fois en Florida et puis à Porto Rico (en 1990), République Dominicaine (en 1990), Mexique, Bermudes (en 1990), Cuba (en 1996). D'autres signalements ont été faits ensuite au Venezuela (en 2001-2002), en Guyane française (en 2003) et en California (trouvé pour la première fois en 2004 mais limité à des jardins privés dans le comté de San Diego). Dans les Antilles françaises, *P. perseae* a été collecté en Martinique en 2005 mais aucune donnée n'est disponible sur sa répartition actuelle et son impact. En 2007, d'importantes populations de *P. perseae* endommageant des avocatiers ont été observées en Guadeloupe. D'autres prospections ont montré que *P. perseae* est présent dans de nombreuses localités, et qu'il a probablement été introduit en Guadeloupe en 2005.

La répartition actuellement connue de *P. perseae* dans les Amériques est la suivante:

Amérique du Nord: Mexique, Etats-Unis (California, Florida, Georgia, Louisiana, Texas).

Amérique centrale et Caraïbes: Bermuda, Cuba, République Dominicaine, Guadeloupe, Martinique, Porto Rico.

Amérique du Sud: Guyane française, Venezuela.

Source: Etienne J, Streito JC (2008) Premier signalement en Guadeloupe et en Martinique de *Pseudacysta perseae* (Heidemann, 1908), un ravageur de l'avocatier (Hemiptera, Tingidae). *Bulletin de la Société entomologique de France* 113(1), 121-122.
Sandoval Cabrera MF, Cermeli M (2005) Presencia de *Pseudacysta perseae* (Heidemann, 1908) (Insecta: Hemiptera: Tingidae) en Venezuela. *Entomotropica* 20(3), 271-273.
Streito JC, Morival Y (2005) Première capture en Guyane française de *Pseudacysta perseae* (Heidemann, 1908) un ravageur de l'avocatier (Heteroptera, Tingidae). *Nouvelle Revue d'Entomologie* (NS) 22(2), 191-192.
INTERNET (last retrieved 2008-06)
University of Florida (US). Featured Creatures. *Pseudacysta perseae* (Heidemann) (Insecta: Hemiptera: Tingidae). Avocado lace bug.
http://creatures.ifas.ufl.edu/fruit/AVOCADO_LACE_BUG.HTM

Hoddle M, Morse J, Stouthamer R (2007) Pseudacysta perseae. Biology and management of avocado lace bug in California. Production Research Report, California Avocado Commission (US).

<http://www.avocado.org/growers/pdf/symposium-2007/Hoddle-Pests-Lace-Bug.pdf>

Mots clés supplémentaires : répartition géographique

Codes informatiques : PSEYPE, BM, CU, DO, GD, GF, MQ, MX, PR, US, VE

2008/118 Premiers signalements de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' et Diaphorina citri en Louisiana (US)

En mai 2008, *Diaphorina citri* (Homoptera: Aphalaridae - Liste A1 de l'OEPP, vecteur du huanglongbing) a été observé pour la première fois en Louisiana (US). Le premier spécimen a été collecté dans une propriété privée à Algiers, dans la commune d'Orleans sur un lime (*Citrus aurantifolia*). Des prospections de délimitation ont été menées à proximité de la découverte initiale. Par conséquent, *D. citri* a été trouvé dans 7 sites (4 propriétés résidentielles et 3 pépinières de détail) dans les communes de Jefferson et Orleans. Des actions d'urgence ont été prises pour empêcher le mouvement de végétaux infestés par *D. citri* à partir de pépinières. Jusqu'à présent aux Etats-Unis, la présence de *D. citri* n'était signalée qu'en Florida, à Hawaii et au Texas. En juin 2008, la présence de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' associé au huanglongbing des agrumes (Liste A1 de l'OEPP) a été détectée sur un lime là où le premier spécimen de *D. citri* avait été collecté. Des mesures phytosanitaires sont en cours de développement en Louisiana pour éviter une plus grande dissémination du huanglongbing des agrumes. Jusqu'à présent aux Etats-Unis, 'Ca. P. asiaticus' n'était signalé qu'en Florida où il est soumis à des mesures d'enrayement.

Le statut phytosanitaire de *Diaphorina citri* aux Etats-Unis est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Le statut phytosanitaire de 'Candidatus Liberibacter asiaticus' aux Etats-Unis est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones (localisé en Florida et Louisiana) des Etats-Unis et sous contrôle officiel dans le but d'enrayer le ravageur.**

Source: NAPPO Pest Alert System. Official Pest Reports. United States. Detection of Asian citrus psyllid, *Diaphorina citri* Kuwayama, in Louisiana (2008-06-09).

<http://www.pestalert.org/oprDetail.cfm?oprID=319>

Confirmation of Huanglongbing or citrus greening ('Candidatus Liberibacter asiaticus') in Louisiana - United States (2008-06-13).

<http://www.pestalert.org/oprDetail.cfm?oprID=321>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIAACI, LIBEAS, US

2008/119 Premier signalement de *Diaphorina citri* en Baja California (MX)

En juin 2008, au cours de prospections menées dans la partie nord du Mexique pour *Diaphorina citri* (Homoptera: Aphalaridae) et le huanglongbing (tous deux sur la Liste A1 de l'OEPP), la présence de *D. citri* a été détectée pour la première fois dans l'état de Baja California. Il faut noter que la présence du huanglongbing n'est pas connue au Mexique. *D. citri* a été observé sur des orangers (*Citrus sinensis*) dans 2 localités situées dans la zone urbaine de Tijuana, Baja California. Des mesures phytosanitaires sont actuellement mises en œuvre pour éviter une plus grande dissémination du ravageur. La présence de *D. citri* avait été signalée pour la première fois au Mexique en 2004 dans 1 localité dans l'état de Queretaro (SI OEPP 2004/104).

La situation de *Diaphorina citri* au Mexique peut être décrite ainsi: **Présent, signalé pour la première fois en 2004, découvertes isolées dans les états de Baja California et Queretaro, sous contrôle officiel.**

Source: NAPPO Pest Alert System. Official Pest Reports. Mexico (2008-06-26). [Detection of Asian citrus psyllid, *Diaphorina citri* Kuwayama (Hemiptera: Psyllidae) in Tijuana, Baja California, México] (in Spanish). <http://www.pestalert.org/oprDetail.cfm?oprID=322>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DIAACI, MX

2008/120 Premier signalement de *Diaphorina citri* à Oman

Le lime mexicain (*Citrus aurantifolia*) est l'espèce d'agrumes la plus cultivée à Oman, couvrant approximativement 1200 ha avec une production de 5800 tonnes en 2004. Même si des prospections antérieures n'avaient pas détecté de psylles sur agrumes à Oman, *Diaphorina citri* (Homoptera: Aphalaridae - Liste A1 de l'OEPP, vecteur du huanglongbing des agrumes) a été observé pour la première fois en septembre 2005 à Barka (région d'Al-Batinah), dans le Nord du pays. Depuis lors, le ravageur a été régulièrement observé dans la plupart des vergers d'agrumes de la région d'Al-Batinah. En avril 2008, *D. citri* avait été trouvé sur 3 sites: Barka, Al-Rustaq dans la région d'Al-Batinah, et Masirat Al-Rawajeh près de Nizwa dans la région d'A'Dakhliyah. A Barka, tous les stades de *D. citri* ont été observés dans les vergers d'agrumes, de nombreux insectes ont été capturés et les arbres infestés présentaient des symptômes très nets (malformation et distorsion des feuilles). En raison de sa large répartition à Oman, il est supposé que *D. citri* a été introduit un peu avant 2005. Dans la Péninsule arabique, *D. citri* a été signalé en Arabie saoudite, au Yémen et plus récemment dans les Emirats Arabes Unis. En outre, il a été trouvé dans l'Est de l'Iran. En ce qui concerne les agents pathogènes qu'il transmet, '*Candidatus Liberibacter asiaticus*' et '*Candidatus Liberibacter africanus*' (Liste A1 de l'OEPP) ont tous deux été signalés en Arabie saoudite et au Yémen, mais pas à Oman.

La situation de *Diaphorina citri* à Oman peut être décrite ainsi: **Présent, signalé pour la première fois en 2005, largement répandu dans les vergers d'agrumes dans la partie nord du pays (régions d'Al-Batinah et d'A'Dakhliyah).**

Source: Al-Zadjali TS, Ibrahim R, Al-Rawahi AK (2008) First record of *Diaphorina citri* Kuwayama (Hemiptera: Psyllidae) from the Sultanate of Oman. *Insecta Mundi* 0039, 1-3.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : DIAACI, OM

2008/121 Présence de *Guignardia citricarpa* confirmée en Ouganda

En novembre 2006, des oranges (*Citrus sinensis*) présentant des symptômes de taches noires ont été observées dans la partie Est de l'Ouganda (sous-région de Teso). De petites lésions (4-5 mm) avec un centre plus clair, entourées d'un anneau rouge foncé à violet ont été observées à la surface des fruits. Dans ces lésions se distinguaient de nombreuses fructifications noir foncé. Des études (morphologie, PCR en temps réel) menées par différents laboratoires au Royaume-Uni (Global Plant Clinic, CABI, Central Science Laboratory) ont confirmé la présence de *Guignardia citricarpa* (Liste A1 de l'OEPP) sur les fruits malades. Il existait de précédents signalements de la maladie des taches noires des agrumes en Ouganda mais ceci est le premier signalement confirmé de *G. citricarpa* dans ce pays.

La situation de *Guignardia citricarpa* en Ouganda peut être décrite ainsi: **Présent, observé sur des fruits de *Citrus sinensis* dans la partie Est (sous-région de Teso) et confirmé en 2008.**

Source: Reeder R, Kelly PL, Harling R (2008) First confirmed report of citrus black spot caused by *Guignardia citricarpa* on sweet oranges (*Citrus sinensis*) in Uganda. *New Disease Reports*, Volume 17, February 2008 - July 2008.
<http://www.bspp.org.uk/ndr/july2008/2008-38.asp>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : GUIGCI, UG

2008/122 Premier signalement de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* au Mali

En 2004, des symptômes du chancre des agrumes ont été signalés sur limes, orangers doux, clémentiniers et bigaradiers dans différents vergers autour de Bamako et dans la province de Koulikoro au Mali. Les souches bactériennes collectées à partir des agrumes dans la zone épidémique ont été isolées sur un milieu semi-sélectif. 21 souches de type *Xanthomonas* ont ainsi été testées (PCR, AFLP, tests de pouvoir pathogène) et identifiées comme étant *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* (Liste A1 de l'OEPP). Ceci est le premier signalement de *X. axonopodis* pv. *citri* au Mali et le premier signalement confirmé pour l'Afrique de l'Ouest. Une prospection a été conduite en 2006 dans 9 vergers et a révélé des incidences de maladie de 50, 25, 24, et 15% respectivement pour les limes (*C. aurantifolia*), les mandariniers (*Citrus x nobilis*), les bigaradiers (*C. aurantium*) et les orangers (*C. sinensis*). Il est signalé que, depuis cette prospection, le chancre des agrumes s'est disséminé à de nouveaux vergers et que ceci est probablement dû aux mouvements de plants d'agrumes infectés à partir de petites pépinières. Il est souligné que la dissémination du chancre des agrumes doit être suivie de près au Mali et dans les pays voisins, et qu'une surveillance stricte des pépinières d'agrumes doit être réalisée en Afrique de l'Ouest.

La situation de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* au Mali peut être décrite ainsi: **Présent, signalé pour la première fois en 2006 dans plusieurs vergers.**

Source: Traoré YN, Gui Thi Ngoc L, Vernière C, Pruvost O (2008) First report of *Xanthomonas citri* pv. *citri* causing citrus canker in Mali. *Plant Disease* 92(6), p 977.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XANTCI, ML

2008/123 Premier signalement de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* en Somalie

En 2006 et 2007, des symptômes du chancre des agrumes ont été observés sur des limes (*Citrus x limetta*) et des pamplemoussiers (*Citrus x paradisi*) âgés de 8 à 10 ans dans le Nord et le Sud de la Somalie, respectivement. Dix échantillons de feuilles présentant des symptômes suspects ont été collectés et testés (PCR en temps réel, tests de pouvoir pathogène) dans un laboratoire de l'USDA (Fort Detrick, Maryland, US). La présence de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* (Liste A1 de l'OEPP) a été confirmée sur 5 échantillons de pamplemousse collectés dans le Sud de la Somalie mais il n'a pas été détecté sur les échantillons de lime collectés dans la partie nord. Ceci est le premier signalement du chancre des agrumes en Somalie.

La situation de *Xanthomonas axonopodis* pv. *citri* en Somalie peut être décrite ainsi: **Présent, observé pour la première fois en 2006/2007 et confirmé en 2008 sur 5 échantillons.**

Source: Balestra GM, Sechler A, Schuenzel E, Schaad NW (2008) First report of citrus canker caused by *Xanthomonas citri* in Somalia. *Plant Disease* 92(6), p 981.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XANTCI, SO

2008/124 Nouveaux pathogènes signalés en Grèce entre 1990 et 2007

Les nouveaux agents pathogènes des végétaux qui ont été signalés pour la première fois en Grèce pendant la période 1990-2007 sont présentés dans une revue bibliographique par Elena *et al.* (2008). Les informations sont basées sur des données publiées dans la littérature grecque et internationale. Au cours de cette période, 47 nouveaux champignons phytopathogènes ont été signalés en Grèce, la plupart d'entre eux causant des dégâts aux plantes cultivées ou aux arbres forestiers (seulement quelques uns semblent avoir un effet négligeable). 5 bactéries ont été signalées récemment; toutes ont été trouvées sur des cultures horticoles. 52 nouveaux virus et viroïdes ont été signalés en Grèce et caractérisés; 9 d'entre eux sont considérés comme une sérieuse menace car ils affectent des cultures importantes comme les agrumes, la tomate, le concombre et la pomme de terre. Il est noté que la plupart des signalements décrits dans cet article résultent d'un travail de prospection qui a été initié pour déterminer l'état sanitaire des cultures multipliées par voie végétative (par ex. arbres fruitiers, vigne, ail, oignons, orchidées). Il est aussi souligné que les méthodes moléculaires ont grandement contribué à l'identification et à la caractérisation des pathogènes, en particulier des virus et des viroïdes. Enfin, l'éradication, l'application de mesures phytosanitaires strictes et l'utilisation de matériel de propagation indemne de virus sont les principaux aspects de la lutte contre ces agents pathogènes nouvellement introduits. Le Secrétariat de l'OEPP a extrait les données suivantes concernant les organismes réglementés:

- **Champignons**

Ceratocystis fimbriata f.sp. *platani* (Liste A2 de l'OEPP): comme signalé auparavant (SI OEPP 2004/009, 2007/189), ce pathogène a un grave impact sur les populations naturelles de *Platanus orientalis* dans une petite zone du sud-ouest du Péloponnèse.

Plasmopara halstedii *(Annexes de l'UE): le mildiou du tournesol a été signalé en 1991 à Thrace, Nord de la Grèce.

- Viruses

Le Cherry necrotic rusty mottle virus* (CNRMV, auparavant sur la Liste A2 de l'OEPP) et le *Little cherry virus 1** (*Closterovirus*, LChV1, Annexes de l'UE) ont été tous deux détectés sur cerisiers (*Prunus avium*), au cours d'une prospection à petite échelle menée dans 3 comtés du nord de la Grèce (Piera, Pella, Imathia). Les deux virus ont été trouvés à une incidence élevée (36% pour le CNRMV et 32% pour le LChV1).

Citrus tristeza virus (*Closterovirus*, CTV - Liste A2 de l'OEPP): la présence du CTV a été confirmée en 2000 sur un oranger (*Citrus sinensis* cv. Lane Late) greffé sur un citrange Carrizo dans le comté d'Argolis, Péloponnèse (SI OEPP 2002/053). Cet arbre appartenait à un lot de 20 arbres qui avait été illégalement introduit d'Espagne en 1994. Des mesures phytosanitaires ont été prises et la maladie est considérée comme éradiquée en Argolis. Cependant, en Crète, l'autre région qui avait introduit le même matériel infecté, la situation est plus critique parce que le CTV a été identifié à Chania (où le matériel végétal a été originellement introduit) ainsi que dans les préfectures de Rethymnon et d'Heraklion. Plus de 4000 arbres ont été détruits jusqu'à présent. En outre, le CTV a récemment été détecté sur des orangers dans la vallée de l'Arta (Nord-ouest de la Grèce) et sur des clémentiniers (*C. clementina* cv. Clemenpons) à Skala Lakonias (Sud du Péloponnèse) qui avaient été importés d'Espagne. Il est considéré que la situation est rendue plus critique avec la récente introduction de *Toxoptera citricida* en Espagne et au Portugal, et que des mesures phytosanitaires strictes doivent être imposées.

Tomato yellow leaf curl virus (*Begomovirus*, TYLCV - Liste A2 de l'OEPP): le TYLCV a été détecté pour la première fois en 2000 en Crète (Ierapetra, Tympaki) et dans le Sud du Péloponnèse (Lakonia) sur des tomates en serres (voir aussi SI OEPP 2001/107). Depuis, le virus est devenu endémique dans ces régions et a été détecté dans d'autres (Preveza, Karditsa). En 2005, un nouveau foyer d'enroulement foliaire de la tomate est observé en Crète, dans le Sud du Péloponnèse et l'île de Rhodes. Une analyse moléculaire a révélé la présence d'une seconde espèce de virus, le *Tomato yellow leaf curl Sardinia virus* (*Begomovirus*, TYLCSV - Liste A2 de l'OEPP) en Crète et au Péloponnèse (SI OEPP 2007/055). Les deux espèces sont communément trouvées dans des infections mixtes. En 2007, la présence du TYLCV a été signalée sur des haricots (*Phaseolus vulgaris*) poussant à proximité de tomates infectées.

* Nouveau signalement selon le Secrétariat de l'OEPP.

Source: Elena K, Alivizatos AS, Varveri C (2008) New plant pathogens reported in Greece, 1990-2007. *Hellenic Plant Protection Journal* 1(1), 1-25.

Mots clés supplémentaires : nouveaux signalements, signalements détaillés

Codes informatiques : CERAFP, CRNRMV, CTV000, LCHV01, PLASHA, TYLCSV, TYLCV0, GR

2008/125 Premier signalement de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Syrie

En Syrie, d'importantes prospections pour *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* (Liste A2 de l'OEPP) ont été conduites dans des serres de tomate entre mars et mi-avril 2007. Ces prospections ont été menées dans les provinces côtières de Latakia et Tartus, où est cultivée une large proportion des tomates syriennes pour la vente en frais. La présence de symptômes typiques a été observée dans 7 % des 150 serres inspectées (sur *Lycopersicon esculentum* cvs. Dima, Huda et Astona). Il a été estimé que dans ces serres infectées, l'incidence de la maladie atteignait 15%. L'analyse au laboratoire (morphologie, tests biochimiques et biologiques, PCR) a confirmé la présence de *C. michiganensis* subsp. *michiganensis*. Ceci est le premier signalement de cette bactérie en Syrie.

La situation de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Syrie peut être décrite ainsi: **Présent, détecté pour la première fois au printemps 2007 sur des tomates en serre, dans les provinces de Latakia et Tartus (Nord-ouest).**

Source: Ftayeh R, von Tiedemann A, Koopmann B, Rudolph K, Abu-Ghorrah M (2008) First record of *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* causing canker of tomato plants in Syria. *Plant Disease* 92(4), p 649.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CORBMI, SY

2008/126 Premier signalement de *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola* en Autriche

En septembre 2007, des symptômes typiques de bactériose foliaire ont été observés sur des plantes en pot d'*Euphorbia pulcherrima* dans une pépinière commerciale à Kärnten (Carinthia), Autriche du sud. Les symptômes foliaires étaient caractérisés par des taches marron foncé à rouille avec des halos jaunes qui parfois fusionnent. L'analyse au laboratoire (morphologie des colonies, tests PCR, séquençage, tests de pouvoir pathogène) a confirmé la présence de *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola* (Liste d'Alerte de l'OEPP). Ceci est le premier signalement de cette bactérie en Autriche. Il est considéré que les foyers de cette maladie dans des pépinières pourraient avoir un impact économique majeur car la production autrichienne de plantes d'*E. pulcherrima* atteint approximativement 3,5 million d'unités par an.

La situation de *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola* en Autriche peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2007 dans une pépinière à Kärnten (Carinthia).**

Source: Gottsberger RA, Plenk A (2008) First report of *Xanthomonas axonopodis* pv. *poinsettiicola*, the bacterial leaf spot pathogen on *Euphorbia pulcherrima* in Austria. *New Disease Reports*, Volume 17, February 2008 - July 2008.
<http://www.bspp.org.uk/ndr/july2008/2008-36.asp>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : XANTPN, AT

2008/127 Situation de *Phytophthora ramorum* en Finlande

En Finlande, *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois au printemps 2004 sur des plantes de rhododendron qui avaient été originellement produites dans d'autres pays de l'UE. En août 2004, *P. ramorum* a été détecté dans une pépinière finlandaise (voir SI OEPP 2004/159). Depuis 2004, malgré les réglementations strictes sur les mouvements de végétaux, *P. ramorum* a été trouvé chaque année sur du matériel importé. Entre 2004 et 2006, un total de 586 échantillons a été collecté à partir de plantes-hôtes symptomatiques, et *P. ramorum* a été détecté sur 51 rhododendrons. Cependant, dans la production domestique de ces plantes, *P. ramorum* a été trouvé dans seulement une pépinière finlandaise en 2005, et toutes les plantes infectées ont été détruites. Au cours de ces études, un autre pathogène, *Phytophthora inflata*, a été identifié en 2005 sur plusieurs cultivars de rhododendron.

La situation de *Phytophthora ramorum* en Finlande peut être décrite ainsi: **Présent, quelques foyers, sous contrôle officiel.**

Source: Lilja A, Rytönen A, Kokkola M, Parikka P, Hantula J (2008) First report of *Phytophthora ramorum* and *P. inflata* in ornamental rhododendrons in Finland. *Plant Disease* 91(8), p 1055.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PHYTRA, FI

2008/128 Premier signalement de *Chalara fraxinea* en Autriche

Le flétrissement du frêne a été observé pour la première fois en Autriche en 2005 et en 2006-2007, ce phénomène étant largement répandu et grave. Des frênes (*Fraxinus excelsior*) de tout âge sont affectés mais la mortalité touche plus particulièrement les jeunes arbres. Les symptômes de flétrissement du frêne observés en Autriche ressemblent à ceux observés dans d'autres pays européens, où l'on pense que le champignon nouvellement décrit *Chalara fraxinea* (Liste d'Alerte de l'OEPP) est impliqué. Cependant, le pouvoir pathogène de *C. fraxinea* et son rôle exact dans le flétrissement du frêne restent encore à déterminer. En juin 2007, *C. fraxinea* a été isolé pour la première fois à partir de jeunes arbres symptomatiques (*F. excelsior*) dans 2 localités en Autriche (Edt bei Lambach en Oberösterreich, Altaussee en Steiermark). De juillet 2007 à mars 2008, *C. fraxinea* a également été trouvé dans 11 localités (2 en Oberösterreich, 7 en Niederösterreich, 2 à Wien). Il est rappelé que *C. fraxinea* a d'abord été isolé en Pologne (en 2006), puis en Allemagne, Suède, Lituanie et maintenant en Autriche.

Source: Halmschlager E, Kirisits T (2008) First report of the ash dieback pathogen *Chalara fraxinea* on *Fraxinus excelsior* in Austria. *New Disease Reports*, Volume 17, February 2008 - July 2008. <http://www.bspp.org.uk/ndr/july2008/2008-25.asp>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHAAFR, AT

2008/129 Incursion du *Tomato torrado virus* en Hongrie

Début octobre 2007, une plante de tomate (*Lycopersicon esculentum*) présentant des symptômes inhabituels a été observée dans une serre commerciale dans le comté de Csongrád, dans le Sud-est de la Hongrie. Les symptômes étaient initialement caractérisés par des plaques jaunes à la base des folioles qui se transforment ensuite en taches nécrotiques, ce qui donne une apparence de plante brûlée. Ces symptômes ressemblaient à ceux qui ont été récemment décrits en association avec le Tomato torrado virus (ToTV), un virus nouvellement décrit, détecté en Espagne et en Pologne (SI OEPP 2007/128 et 2007/174). Les analyses au laboratoire (DAS-ELISA, RT-PCR, hybridation dot-blot) d'un échantillon de feuille ont confirmé la présence du ToTV. D'autres virus de la tomate comme le *Potato virus Y*, le *Tomato mosaic virus*, le *Tomato spotted wilt virus* et le *Pepino mosaic virus* n'ont pas été détectés. L'identification du ToTV a été confirmée par un autre laboratoire en Espagne (Instituto Agroforestal Mediterráneo, Universidad Politécnica de Valencia). La source de cette infection est inconnue. Les semences de tomate provenaient des Pays-Bas mais le rôle éventuel des semences dans la transmission de la maladie n'a pas été éclairci. Une hypothèse est que la maladie est principalement transmise par *Trialeurodes vaporariorum*.

En Hongrie, aucune mesure officielle n'a été prise car l'infection par le ToTV a été détectée à la fin de la saison de culture et tous les plants de tomate ont été détruits dans le cadre des pratiques habituelles. Depuis ce foyer, aucune nouvelle infection n'a été observée sur ce lieu de production et de la lutte biologique a été mise en œuvre pour maintenir la densité de la population d'aleurodes à un niveau faible. Une prospection nationale sera conduite pour déterminer la situation actuelle du ToTV en Hongrie.

Le statut phytosanitaire du Tomato torrado virus en Hongrie est officiellement déclaré ainsi: **Absent, éradiqué.**

Source: ONPV de Hongrie, 2008-06.

Mots clés supplémentaires : incursion

Codes informatiques : ToTV00, HU

2008/130 Plantes ornementales exotiques et envahissantes dans le Parc National du Kruger, Afrique du Sud

Le Kruger National Park (KNP) couvre une zone de 20 000 km² dans le coin nord-est de l'Afrique du Sud. Il s'étend sur 360 km du nord au sud, et 90 km vers l'est à son point le plus large. Le KNP entretient environ 885 km de route pavée, 1700 km de route en gravier ouverts aux touristes, et 737 km de route en gravier pour la gestion du parc. Il y a 5 grands camps touristiques, et environ 36 camps plus petits et postes pour les gardes forestiers. Les villages et les camps dans le KNP sont tous plus ou moins paysagés. Jusqu'à récemment, l'aménagement paysager utilisait généralement de nombreuses espèces exotiques. Comme cela était le cas ailleurs en Afrique du Sud, malgré la riche flore locale, des espèces végétales exotiques étaient souvent préférées aux espèces indigènes pour l'ornement. Trois facteurs jouent un rôle dans la dissémination de ces plantes introduites: l'important nombre de mammifères et d'oiseaux qui peuvent disséminer les graines; la proximité des camps touristiques et des villages du personnel par rapport aux rivières; et le fait que les camps sont répartis uniformément sur l'ensemble du territoire du KNP.

La gestion des plantes ornementales exotiques a commencé dans le village de Skukuza au milieu des années 1980. Cette initiative n'a pas été soutenue par les employés du parc, et l'équipe de lutte contre les plantes exotiques s'est heurtée à une résistance continue des résidents. Par conséquent, moins d'efforts ont été faits pour les mesures de lutte préventive dans les villages mais ils se sont déployés sur les espèces végétales exotiques qui s'étaient déjà échappées dans les zones environnantes (principalement *Opuntia stricta* et *Lantana camara*). Entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, l'équipe de lutte contre les plantes exotiques s'est focalisée sur environ 30 plantes exotiques bien connues, mais l'utilisation de nombreuses autres espèces potentiellement envahissantes est restée possible, par exemple *Wedelia trilobata* et *Alpinia zerumbet*. Après une prospection sur les plantes exotiques en 1999 dans les villages, la direction du KNP a approuvé une nouvelle politique, et un important programme a été lancé pour éliminer les espèces exotiques.

Les espèces signalées comme envahissantes dans le KNP sont listées ci-dessous. Chaque espèce a été vérifiée dans le Global Compendium of Weeds (GCW) afin d'indiquer son comportement envahissant ailleurs dans le monde, ainsi que dans les bases de données de l'OEPP et de DAISIE pour déterminer sa présence et son pouvoir envahissant dans la région OEPP. Cette dernière information n'est qu'indicative, et "/" indique qu'aucune autre information n'a pu être trouvée.

Espèce	Origine	Cult	GCW*	Région OEPP
<i>Agave sisalana</i> (Agavaceae)	Néotrop.	Oui	W, NW, AW, EW	ES, IT
<i>Ageratum conyzoides</i> (Asteraceae)	Mexique	Oui	W, NW, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Ageratum houstonianum</i> (Asteraceae)	Am. N.	Oui	W, NW, AW, EW	ES, PT (dont Madeira), occasionnelle dans de nombreux pays
<i>Amaranthus spinosus</i> (Polygonaceae)	Am. Trop.	Non	W, AW, EW	ES, IT, PT (dont Madeira)
<i>Antigonon leptopus</i> (Polygonaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, SW, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Argemone mexicana</i> (Papaveraceae)	Am. N. & S.	Non	W, SW, AW, EW	ES
<i>Argemone subfusiformis</i> (Papaveraceae)	Am. S.	Non	W, NW, AW, EW	/

Espèce	Origine	Cult	GCW*	Région OEPP
<i>Aristolochia elegans</i> (Aristolochiaceae)	Am. S.	Oui	W, NW, SW, AW, EW	/
<i>Arundo donax</i> (Poaceae)	As. O.	Oui	W, NW, AW, EW	Large répartition
<i>Asclepias curassavica</i> (= <i>A. syriaca</i>) (Asclepiadaceae)	Am. N.	Oui	W, NW, AW, EW	Large répartition
<i>Bidens pilosa</i> (Asteraceae)	Am. N. & S.	Non	W, AW, EW	CY, ES (dont Islas Canarias), FR, IT, PT (dont Azores, Madeira),
<i>Caesalpinia decapetala</i> (= <i>C. sepiaria</i>) (Caesalpiniaceae)	As.	Non	W, NW, AW, EW	/
<i>Callisia repens</i> (Commelinaceae)	Am. N. & S.	Oui	W	/
<i>Cannabis sativa</i> (Cannabaceae)	Asie	Non	W, NW, AW, EW	Large répartition
<i>Cardiospermum grandiflorum</i> (Sapindaceae)	Af. Am. N. & S.	Oui	W, NW, AW, EW	IT, PT (dont Madeira)
<i>Cardiospermum halicacabum</i> (Sapindaceae)	Af., As., Am. N. & S.	Oui	W, NW, AW, EW	ES, FR, GR
<i>Cassia bicapsularis</i> (Fabaceae)	Caraïbes	?	W, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Cassia didymobotrya</i> (Fabaceae)	Af.	Oui	W, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Cassia occidentalis</i> (Fabaceae)	Am. S.	?	W, NW, AW, EW	/
<i>Cassia floribunda</i> (Fabaceae)	Am. N.	?	W, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Eupatorium odoratum</i> (= <i>Chromolaena odorata</i>) (Asteraceae)	Am. N. & S.	Non	W, NW, AW, EW	/
<i>Datura ferox</i> (Solanaceae)	Chine	Non	W, NW, AW, EW	ES (dont Balears), FR, IT
<i>Datura innoxia</i> (Solanaceae)	Am. N. & S.	Non	W, NW, AW, EW	CY, ES (dont Balears, Islas Canarias), FR (dont Corse), HR, IT (dont Sardinia), PT (dont Madeira), TR
<i>Datura stramonium</i> (Solanaceae)	Am. N.	Non	W, NW, AW, EW	AD, CY, DE, ES (dont Balears, Islas Canarias), FR (dont Corse), GB, GR, HR, IT (Sardinia), LT, LV, NL, PL, PT (dont Azores, Madeira), SE, SK
<i>Flaveria bidentis</i> (Asteraceae)	Am. S.	Non	W, AW, EW	/
<i>Ipomoea alba</i> (= <i>Calonyction aculeatum</i>) (Convolvulaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, SW, NW, AW, EW	/
<i>Kalanchoe daigremontiana</i> (Crassulaceae)	Madagascar	Oui	W	ES (dont Balears), PT (dont Madeira)
<i>Kalanchoe tubiflora</i> (Crassulaceae)	Madagascar	Oui	W	IT, PT (dont Madeira)
<i>Lantana camara</i> (Verbenaceae)	Am. S.	Oui	W, NW, AW, EW	ES (dont Balears, Islas Canarias), FR (dont Corse), IL, IT, PT (dont Azores, Madeira)

Espèce	Origine	Cult	GCW*	Région OEPP
<i>Melia azedarach</i> (Meliaceae)	As., Australas.	Oui	W, NW, SW, AW, EW	CY, ES (dont Balears), FR, IL, IT, MT, PT (dont Madeira)
<i>Mimosa pigra</i> (Fabaceae)	Af., Am. N. & S.	?	W, NW, AW, EW	/
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Haloragaceae) (Liste OEPP des PEE)	Am. S.	Oui	W, NW, AW, EW	Large répartition
<i>Nerium oleander</i> (Apocynaceae)	Euras., Af.	Oui	W, NW, AW, EW	Indigène - Large répartition
<i>Opuntia stricta</i> (Cactaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, NW, AW, EW	Zone médit.
<i>Parthenium hysterophorus</i> (Asteraceae)	Am. S. & C.	Non	W, NW, AW, EW	/
<i>Passiflora edulis</i> (Passifloraceae)	Am. S.	Oui	W, NW, AW, EW	PT (dont Azores, Madeira)
<i>Pistia stratiotes</i> (Araceae) (Liste d'Alerte de l'OEPP)	Am. S.	Oui	W, SW, NW, AW, EW	ES (dont Islas Canarias), PT, SI
<i>Pontederia cordata</i> (Pontederiaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, NW, AW, EW	ES, FR, GB, IE, IT, NL
<i>Psidium guajava</i> (Myrtaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, SW, NW, AW, EW	ES (dont Islas Canarias), PT (dont Madeira)
<i>Ricinus communis</i> (Euphorbiaceae)	Af.	Non	W, NW, AW, EW	Large répartition
<i>Sesbania bispinosa</i> (Fabaceae)	Af., As.	Non	W, AW	/
<i>Sesbania punicea</i> (Fabaceae)	Am. S.	Oui	W, SW, NW, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Solanum seaforthianum</i> (Solanaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, NW, AW, EW	/
<i>Tagetes minuta</i> (Asteraceae)	Am. S.	Non	W, NW, AW, EW	CY, ES, FR (dont Corse), GR, HR, IT, TR
<i>Tecoma stans</i> (Bignoniaceae)	Am. N. & S.	Oui	W, SW, NW, AW, EW	PT (dont Madeira)
<i>Thevetia peruviana</i> (Apocynaceae)	Pérou	Oui	W, NW, EW	/
<i>Tithonia diversifolia</i> (Asteraceae)	Am. C.	Oui	W, NW, AW, EW	/
<i>Verbena bonariensis</i> (Verbanaceae)	Am. S.	?	W, AW, EW	FR, IT, PT (dont Azores, Madeira)
<i>Verbena brasiliensis</i> (Verbanaceae)	Am. S.	?	W, EW	/
<i>Wedelia trilobata</i> (Asteraceae)	Am. N. & S.	Oui	W, SW, NW, AW, EW	/

* Abréviations pour la colonne Global Compendium of Weeds:

W: adventice; SW: adventice probable; NW: adventice nuisible; AW: adventice agricole; EW: adventice environnementale.

Les espèces particulièrement intéressantes sont celles qui sont envahissantes dans le KNP et ailleurs dans le monde selon le Global Compendium of Weeds, et qui ne sont pas signalées dans la région OEPP, ou qui ont une répartition très limitée. Parmi ces espèces, certaines ont été utilisées comme plantes ornementales dans le KNP: *Aristolochia elegans*, *Ipomoea alba*, *Sesbania punicea*, *Solanum seaforthianum*, *Wedelia trilobata*. D'autres ne sont pas connues comme plantes ornementales: *Argemone subfusiformis*, *Caesalpinia decapetala*, *Cassia occidentalis*, *Eupatorium odoratum*, *Parthenium hysterophorus*.

Source: Foxcroft L, Richardson D (2008) Ornamental plants as invasive plants: problems and solutions in Kruger National Parl, South Africa. *Environmental management* 41, 32-51.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, nouveaux signalements

Codes informatiques : ABKDO, AGVSI, AGEKO, AIGLE, AMASP, ARGME, ARGSU, ARPEL, ASCCU, BIDPI, CAESE, CASDI, CASLA, CILRE, CLYAC, CNISA, CRIGR, CRIHA, DATFE, DATST, EUPOD, FLABI, KANDA, KANTU, MEIAZ, MIMPI, MYPBR, NEROL, OPUST, PAQEF, PSIGU, PTNHY, RIICO, SEBBI, SOLSE, TAGMI, TECST, TITDI, TVHPE, VEBBO, VEBBS, WEDTR, ZA

2008/131 Atlas sud africain des plantes envahissantes (SAPIA)

L'Atlas sud africain des plantes envahissantes (Southern African Plant Invaders Atlas - SAPIA) est un projet de cartographie, lancé en 1994, pour assembler des informations sur la répartition, l'abondance et le type d'habitat des plantes exotiques envahissantes dans le sud de l'Afrique. La base de données SAPIA est un catalogue informatisé d'environ 40 000 signalements géographiques de plus de 400 plantes exotiques naturalisées. La base de données comprend les signalements assemblés par environ 180 participants entre 1994 et 1998, et les résultats des prospections de bords de route conduites par Lelsey Henderson entre 1979 et 1993. Une lettre d'information trimestrielle est aussi produite et donne des informations sur la répartition de certaines plantes exotiques envahissantes, les nouvelles adventices, les mises à jour de la réglementation et la lutte biologique.

Source: Weeds and Invasive Plants Website: www.agis.agric.za/wip

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, base de données

Codes informatiques : ZA

2008/132 Code de bonne conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes pour les pays européens et méditerranéens

L'OEPP et le Conseil de l'Europe élaborent conjointement des directives pour que les pays puissent développer des codes de bonne conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes. Un Code de bonne conduite est accepté sur la base du volontariat: son objectif est d'encourager l'industrie horticole, le commerce des plants de pépinières, et les professionnels associés à adopter de bonnes pratiques pour (a) alerter les professionnels sur ce problème, (b) empêcher la dissémination d'espèces exotiques envahissantes déjà cultivées, et (c) empêcher l'introduction de nouveaux végétaux potentiellement envahisseurs en Europe. Suivre un Code de bonne conduite pourrait se révéler gratifiant pour l'industrie horticole en présentant au public une image respectueuse de l'environnement, et du point de vue économique en vendant des végétaux non-envahissants comme plantes de substitution.

Les éléments suivants peuvent faire partie d'un Code de bonne conduite:

Sensibilisation

1. Identifier les espèces pour lesquelles un Code de bonne conduite peut s'appliquer
2. Identifier exactement ce qui est cultivé et commercialisé: s'assurer que le matériel introduit en culture est correctement dénommé
3. Avoir connaissance des réglementations concernant les plantes exotiques envahissantes

Collaboration

4. Encourager les autres décideurs de la chaîne à s'impliquer dans le Code de bonne conduite

Action

5. Eviter tout autre commerce de plantes exotiques envahissantes
6. Mettre à disposition des plantes de substitution pour les plantes exotiques envahissantes
7. Faire attention à la façon dont on élimine les déchets végétaux: éliminer de façon adéquate les stocks de plantes non désirées et les déchets contenant des plantes
8. Suivre les bonnes pratiques de production pour éviter toute introduction et dissémination non-intentionnelles

Communication

9. Appliquer les bonnes pratiques pour l'étiquetage
10. S'impliquer dans la publicité et les activités pédagogiques

Deux documents seront publiés sur cette initiative:

- les recommandations de l'OEPP, destinées aux ONPV dans leurs discussions avec l'industrie horticole, qui seront publiées en 2009;
- le document du Conseil de l'Europe, plus détaillé, qui sera publié en novembre 2008.

Source: Recommandations de l'OEPP sur le développement d'un code de bonne conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes - en préparation

Heywood V & Brunel S (in press) Code of conduct on horticulture and invasive alien plants. Convention on the Conservation of European wildlife and natural habitats, 33 pp. Available at: <http://www.cbd.int/doc/?mtg=sbstta-13> (go to "Others", point 8).

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, Code de bonne conduite, horticulture

2008/133 Humulus japonicus, un envahisseur émergent en Hongrie

Humulus japonicus (Cannabaceae, Liste d'Alerte de l'OEPP) est une plante annuelle grimpante à croissance rapide originaire d'Asie de l'Est. En Amérique du Nord et en Europe elle a été plantée pendant plus d'un siècle en tant que plante ornementale et on pense que sa présence dans l'environnement résulte de plantes échappées de jardin. En Hongrie et en Italie, la plante est naturalisée et devient envahissante. Elle est occasionnelle en Allemagne, Autriche, sud de la France, République Tchèque, Royaume-Uni, Suisse et Ukraine. En Hongrie, le premier signalement dans l'environnement de cette espèce date de 1894. Il est important de noter que des signalements antérieurs ne sont confirmés par des signalements récents que dans quelques cas. La principale filière d'entrée pour cette espèce est l'introduction volontaire comme plante ornementale. La variété panachée, *H. japonicus* var. *foliis variegatis*, est une plante ornementale très populaire. *H. japonicus* a d'abord été considérée comme décevante pour les jardiniers à cause de sa germination incertaine en serres ou en pots. Les jardiniers ont ensuite rapidement découvert que les graines devaient être semées directement dans le sol. En outre, certains projets en biotechnologie considèrent cette plante comme une nouvelle source génétique pour l'amélioration du houblon *H. lupulus*, cultivé pour la fabrication de la bière. Des recherches en Corée indiquent aussi que *H. japonicus* pourrait être une bonne plante fourragère pour les ruminants, et en Chine des expérimentations ont souligné que la plante agit comme un insecticide végétal. Dans une zone ensoleillée, un seul *H. japonicus* peut couvrir jusqu'à 50 m². Les fleurs sont pollinisées par le vent et la période de floraison s'étale de juillet à septembre. Les fruits mûrissent à partir de la mi-août et disparaissent du stock semencier en trois ans. En Hongrie, *H. japonicus* est présente dans des habitats modérément continentaux, humides, caractérisés comme étant sur-fertilisés et riches en azote. *H. japonicus* est très concurrentielle et utilise sa capacité à grimper pour produire une canopée dense, lourde, même dans des peuplements de hautes herbes vigoureuses. *H. japonicus* concurrence des espèces exotiques envahissantes comme *Helianthus tuberosus* (Asteraceae, Liste OEPP des PEE) et *Impatiens glandulifera* (Balsaminaceae, Liste OEPP des PEE). L'information sur les agents pathogènes de *H. japonicus* est limitée. Des infections naturelles par le *Hop latent virus* (*Carlavirus*) et le *Humulus japonicus virus* (*Ilarvirus*) ont été observées. En termes d'impacts, l'espèce pourrait être un réservoir de virus pouvant affecter *H. lupulus*. *H. japonicus* est une adventice majeure dans les vergers en Corée. Elle affecte aussi la santé humaine en provoquant une allergie au pollen et des dermatoses. Aussi bien dans sa zone d'origine (Japon) et qu'exotique (Etats-Unis), *H. japonicus* est considérée comme une adventice importante dans les ripasylves et les plaines alluviales riches en azote où elle diminue la diversité des communautés végétales. Même si *H. japonicus* est présente dans un nombre croissant de localités en Hongrie (44 sites envahis signalés en 2007), elle est rarement considérée comme une menace car elle est confondue avec l'indigène *H. lupulus*.

H. japonicus est présente comme espèce exotique occasionnelle en Europe depuis la fin du 19^e siècle, mais n'est naturalisée que dans quelques sites, et ne s'est pas révélée envahissante en dehors de la Hongrie. Cette espèce est un bon candidat pour des mesures nationales comme un Code de bonne conduite, ainsi que pour les systèmes de surveillance et d'alerte précoce.

Source: Balogh L, Dancza I (2008) *Humulus japonicus*, an emerging invader en Hongrie. In Tokarska-Guzik B, Brock JH, Brundu G, Child L, Daelher CC & Pyšek P (eds) Plant Invasions: Human perceptions, ecological impacts et management. Backhuys Publishers, Leiden, The Netherlands, pp 73-91.

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante, nouveau signalement, Code de bonne conduite

Codes informatiques : HU, HUMJA

2008/134 Conclusions de l'atelier OEPP/Conseil de l'Europe sur *Eichhornia crassipes* (Mérida, ES, 2008-06-02/04)

Eichhornia crassipes est une plante aquatique flottante originaire d'Amérique du Sud vendue pour l'ornement. Elle est reconnue comme étant une des plantes exotiques les plus envahissantes dans le monde. Elle a un impact économique dramatique: c'est une menace pour l'agriculture, la protection des végétaux, l'environnement, la sécurité publique, les activités de loisirs, la qualité et l'approvisionnement en eau, et la santé humaine.

L'atelier sur *Eichhornia crassipes* a rassemblé 40 participants venant de: Afrique du Sud, Allemagne, Croatie, Espagne, Estonie, France, Maroc, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Slovénie, Turquie, et Zambie. Plus de 15 articles et posters ont été présentés sur la biologie, la répartition, les filières et les impacts de cette plante. L'accent a été mis sur les mesures de gestion prises contre *E. crassipes* en Afrique (Afrique du Sud, Zambie) et dans la région OEPP. En Espagne, l'élimination de près de 200 000 tonnes de cette plante provenant de la rivière Guadiana (sur 75 km de long) a coûté 14 680 000 euros entre 2005 et 2008. Au Portugal, les actions de gestion menées par la municipalité d'Agueda ont coûté 278 000 euros entre décembre 2006 et mai 2008.

Au cours de cet atelier, une Analyse de risque phytosanitaire a été réalisée et a conclu qu'*E. crassipes* pouvait potentiellement s'établir et nuire à l'ensemble du bassin méditerranéen. Il a été conclu qu'*E. crassipes* devait être proposé pour réglementation comme organisme de quarantaine (Liste A2 de l'OEPP) en 2008, et qu'une Norme OEPP sur un Système de lutte national réglementaire devait être préparée.

En outre, le Conseil de l'Europe publiera une recommandation pour inviter ses Pays Membres:

- à interdire la vente, le mouvement, la possession et la plantation d'*E. crassipes*,
- à surveiller cette espèce et à partager des informations avec autres pays, et
- à rédiger des plans d'action nationaux pour la gérer.

Source: Site Internet de l'OEPP.
http://archives.eppo.org/MEETINGS/2008_conferences/eicchornia_workshop.htm

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, atelier

Codes informatiques : EICCR